

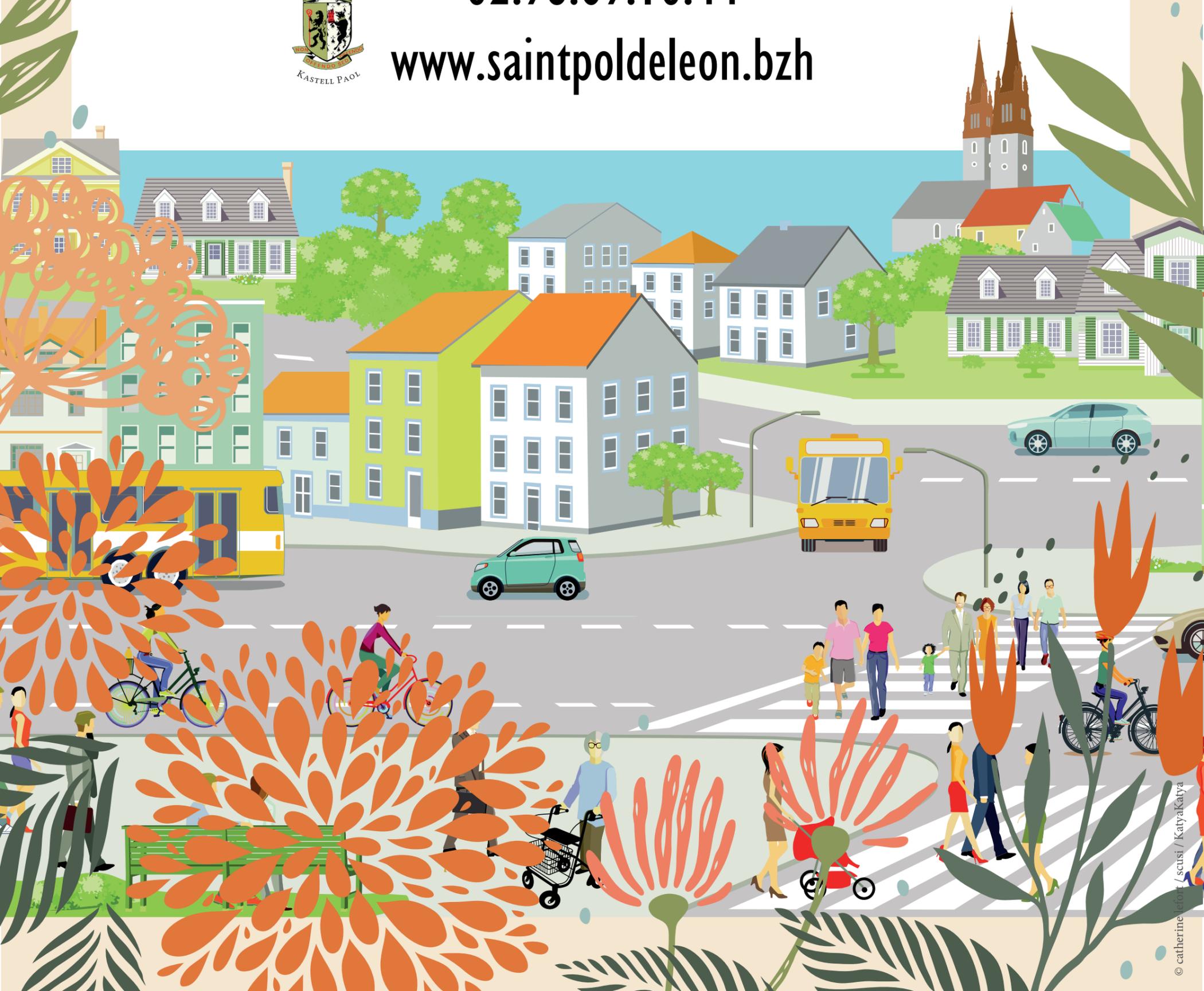
# Projets participatifs 2024

CONTINUONS À FAIRE SAINT-POL-DE-LÉON  
À VOTRE IDÉE POUR L'AMÉLIORATION  
DU CADRE DE VIE DES SAINT-POLITAINS

Centre Communal d'Action Sociale

02.98.69.10.44

[www.saintpoldeleon.bzh](http://www.saintpoldeleon.bzh)



Une  
enveloppe  
de 20 000 €  
est allouée

La ville de Saint-Pol-de-Léon renouvelle le budget participatif pour permettre aux Saint-Politains de proposer des projets qui participent à l'amélioration du cadre de vie.

## Objectifs

**Permettre** aux citoyens d'être acteurs de leur ville en proposant des projets qui répondent à leurs besoins

**Susciter** l'initiative et la créativité des habitants et renforcer le lien avec les élus

**Impliquer** les Saint-Politaines et Saint-Politains dans le choix des priorités des projets participatifs

*Thème retenu :*  
**Amélioration du cadre de vie**

**Pour être recevable,  
votre projet doit :**

- Être localisé sur le territoire communal
- Répondre à l'intérêt général
- Être compatible avec les différentes politiques publiques menées sur le territoire
- Être d'une acceptation sociale, environnementale et juridique
- Être réalisable dans l'année en cours
- Être porté par toute personne habitant Saint-Pol-de-Léon sans condition d'âge ou de nationalité
- Être proposé et mené de manière collective (comité de citoyens à l'exception des associations)
- Rentrer dans l'enveloppe de 20 000 euros allouée en comprenant le coût de la mise en œuvre par les services techniques.

Une attention particulière sera portée par les membres du COPIL sur les projets concernant les bâtiments communaux.

# Les étapes

1<sup>er</sup> janvier / 29 février

## Appel à projets

Dépôt des dossiers  
en mairie

Formulaires disponibles  
en mairie ou sur  
[www.saintpoldeleon.bzh](http://www.saintpoldeleon.bzh)

**Seuls les dossiers complets  
seront validés et soumis  
au vote des saint-politains**

31 mars

## Sélection de 3 projets

Par un comité  
de pilotage  
composé de 5 élus  
et 3 représentants de la  
population

1<sup>er</sup> avril / 31 mai

## Votez pour votre coup de cœur

Les Saint-Politains sont invités à voter pour  
élire leur projet « Coup de cœur » :

- Avec les formulaires disponibles en  
mairie
- Avec le formulaire à découper dans le  
bulletin municipal à déposer en mairie
- En ligne sur [www.saintpoldeleon.bzh](http://www.saintpoldeleon.bzh)

Juin

## Dépouillement et annonce du lauréat

Par le comité de pilotage, en présence  
des porteurs de projets

Juillet / décembre

## Mise en œuvre du projet

**POUR EN SAVOIR +, CONSULTEZ LE RÈGLEMENT SUR :**

[www.saintpoldeleon.bzh](http://www.saintpoldeleon.bzh)  
ou à retirer en mairie



# Cahier des charges

A déposer avant le 29 février 2024 à l'Hôtel de Ville

Seuls les dossiers complets seront validés  
et soumis au vote des saint-politains

## Titre du projet

---

## Porteurs du projet\*

\* Le projet doit être proposé et mené de manière collective / Hors association

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

## Nature du projet

---

---

## Lieu d'implantation

Fournir une photo si possible

---

## Description du projet

---

---

---

---

---

les porteurs du projet s'engagent à ce  
que leur proposition soit compatible  
avec l'intérêt général

### PIÈCES À JOINDRE à ce cahier des charges

- justificatif de domicile
- l devis